



## **Projet pédagogique d'accompagnement à la scolarité CLAS**

### **Saison 2023-2024**

Le Contrat Local d'Accompagnement à la Scolarité est mis en place pour renforcer l'égalité des chances des enfants et des jeunes des cycles primaires et secondaires.

Il privilégie l'aide méthodologique et la pédagogie du détour en encourageant le goût de la culture, l'envie d'apprendre et le plaisir de découvrir, en s'attachant à renforcer le sens de la scolarité et la confiance des enfants et des jeunes dans leurs capacités de réussite.

Le CLAS s'articule avec le projet d'établissement ainsi qu'avec les autres dispositifs de réussite éducative. Il crée un partenariat entre l'enseignant, le(s) parent(s), l'enfant et la structure.

L'accompagnement scolaire est un ensemble d'action visant à offrir aux enfants, l'appui et les ressources nécessaires pour réussir à l'école.

L'action a pour but de mettre en valeur les compétences, les acquis des enfants et d'élargir leurs centres d'intérêts, de promouvoir l'apprentissage de la citoyenneté par une ouverture sur les ressources culturelles, sociales... L'accompagnement scolaire doit permettre aux enfants de prendre plaisir, de découvrir, elle doit proposer des situations qui facilitent l'apprentissage et leur donnent du sens.

Les actions mises en œuvre ne peuvent être considérées comme une alternative à l'école, elles doivent mettre l'accent sur la nécessité de l'assiduité, la régularité et l'organisation du travail.

L'accompagnement scolaire recouvre 3 aspects indissociables pour favoriser la réussite scolaire.

- Une notion d'accueil de l'enfant HORS du temps scolaire
- Une notion d'aide aux devoirs pour répondre à la demande et aux besoins des enfants, des parents
- Une notion d'appui culturel

## Objectifs de l'action

### *1- Aider les enfants à acquérir une méthodologie dans l'exécution de leur travail scolaire*

- Prendre en compte les besoins et les spécificités de chaque enfant
- Favoriser la mise au travail et l'emploi de méthodes par un cadre structurant et stimulant
- Faciliter l'apprentissage en donnant du sens
- Favoriser l'expression des enfants
- Développer l'autonomie des enfants dans la prise en charge de leurs devoirs

### *2- Encourager la médiation entre la famille, l'école, et l'enfant*

- Accueillir et échanger quotidiennement avec les familles et / ou les enseignants.
- Formaliser l'engagement tripartite Enfants-Familles-Etablissements scolaires.

### *3- Favoriser l'ouverture socioculturelle*

- Apprendre aux enfants à remobiliser les savoirs acquis à l'école dans la vie quotidienne, par des activités ludo-éducatives et des ateliers culturels.
- Élargir les centres d'intérêt des enfants
- Promouvoir l'apprentissage de la citoyenneté par une ouverture sur les ressources culturelles, sociales et économiques de l'environnement.

## Définition des critères d'accueil des enfants au CLAS

- Enfants scolarisés dans l'école primaire d'Annesse et Beaulieu

Tous les enfants en fonction des entretiens avec les instituteurs seront acceptés au CLAS, les accompagnements seront adaptés en fonction des groupes de travail.

## Les modalités de mise en œuvre

L'action se déroule durant la période scolaire, d'octobre à juin.

lundi, mardi, jeudi de 16h30 à 18h30.

## Le fonctionnement

L'action est gratuite, les enfants doivent être inscrits pour y participer. Le prix sera le même qu'une présence à l'accueil périscolaire.

Les lundis et mardis, l'action se déroule dans les locaux de l'école, dans la salle d'art plastique. Les jeudis, l'action se déroule à la Bibliothèque.

16h30-17h00 Gouter tous ensemble  
17h00-18h30 Aide aux devoirs  
18h30-19h00 Accueil des parents

### *L'accueil et le gouter*

Les animateurs ont la responsabilité de récupérer les enfants dans la cour de l'école, de procéder au pointage et de faire le lien avec les enseignants si besoin.

Il est bien sûr très important d'accueillir les enfants, c'est-à-dire les recevoir avec chaleur et bonne humeur, afin de créer un climat favorable qui les mettent dans de bonnes conditions. Le but de ce moment est de privilégier les relations entre les enfants et avec les intervenants.

Si c'est possible, il faut prévoir un temps de coupure (dans le parc ou dans la cour) entre la fin de l'école et le début du CLAS afin de permettre aux enfants de se défouler, de s'aérer.

### *L'aide aux devoirs*

**« Ce n'est surtout pas « l'école après l'école »  
L'autonomie s'acquiert peu à peu, elle s'apprend.**

Dans l'accompagnement à la scolarité, il n'est pas question d'enseigner (ce qui est un « geste » de professionnel), mais d'aider un enfant, un jeune à se construire un savoir-faire et à maîtriser les outils qui lui permettront de mener à bien son métier d'élève.

On l'aidera notamment à « faire ses devoirs ». Le devoir, c'est par définition l'acte scolaire hors de l'école, dans le prolongement de l'école. Il est alors nécessaire de réfléchir à ce qu'est le métier d'élève quand il s'exerce hors de l'école :

- Utiliser son emploi du temps, lire son cahier de texte, préparer son cartable, ses affaires
- Apprendre ses leçons en fonction des circonstances dans lesquelles elles seront récitées, lire les consignes des exercices donnés en fonction de la discipline à laquelle elles s'appliquent, etc. Pour mener à bien ces actes, l'élève peut être aidé par ses compagnons de travail (les autres élèves de sa classe), par des compagnons plus âgés (des élèves de grandes classes, des étudiants), ou par d'anciens compagnons (ceux qui ont un jour été élève : parents, grands-parents, grands-frères, grandes-sœurs, animateurs professionnels ou bénévoles).

L'aide aux devoirs est le « coup de main », dont tout ancien écolier peut faire bénéficier son cadet. Une aide aux devoirs est plus efficace quand elle est apportée par celui qui, même s'il ne connaît pas toutes les bonnes réponses, est capable

d'aider l'enfant à comprendre les questions posées et à chercher où et comment trouver les réponses. Celui qui sait (ou croit savoir) a tendance à répondre lui-même, sans apporter une réelle aide méthodologique à l'enfant, car il n'a pas fait le nécessaire effort de théorisation de sa propre expérience d'ancien écolier.

Ce travail de fond ne peut avoir lieu que si l'intervenant réussit à créer avec et pour l'enfant un contexte positif : dédramatisation de la situation, regard valorisant et exigeant, relation de confiance... L'accompagnateur grâce à la neutralité de son statut (ni professionnel comme celui de l'enseignant, ni affectif comme celui d'un parent), peut et doit devenir un interlocuteur privilégié pour l'enfant. Pour cela, il lui faut travailler l'aspect relationnel, c'est-à-dire développer un « savoir être » mêlant attention, écoute, intérêt, patience, bienveillance, dialogue, encouragements, positionnement mais aussi distance suffisante.

Un tel travail ne s'effectue bien évidemment que dans la durée, et dans la continuité de rencontres les plus régulières possibles.

D'une manière générale, il s'agit de l'aider à prendre un peu de recul par rapport au travail demandé pour lui éviter l'impression de « la tête sous l'eau ». Lui donner des méthodes, apprendre à s'organiser.

Un livret de suivi ainsi que différents temps d'auto évaluation seront mis en place au cours de la saison, afin de permettre à l'enfant d'avoir des repères et de s'engager dans une démarche d'apprentissage constructive.

Pour cette raison, le choix est de proposer à un groupe d'enfant un accompagnateur référent. Afin de répondre au mieux aux besoins des enfants, un intervenant sera présent pour 5/8 enfants.

L'accompagnement à la scolarité se fonde sur une conviction : l'école est un prolongement aux apprentissages, elle se situe en aval de la construction du sujet et non en amont.

Nous avons trop tendance à reporter sur l'école la seule responsabilité de la réussite ou de l'échec scolaire. On feint d'ignorer que les conditions dans lesquelles s'effectue l'activité scolaire ne permettent pas toujours la réalisation du processus d'apprentissage. En effet, ce processus consiste, dans l'ordre, à découvrir l'objet de connaissance, puis à expérimenter, à théoriser, et enfin à mobiliser à bon escient ce qu'on a appris. Bien souvent, l'école n'a pas le temps d'accorder aux phases de découverte et d'expérimentation toute la durée qui leur serait nécessaire. Et cette économie de temps fait que, le plus souvent, l'école ne peut que théoriser les expériences que les élèves ont acquises ailleurs. Il en résulte une évidente inégalité

entre les enfants qui bénéficient d'une vie assez riche (qui n'est pas du seul registre culturel) et ceux qui, issus d'une autre culture ou d'un mode de vie plus confiné, n'ont pas eu l'occasion de vivre les expériences auxquelles le maître fait référence. Ces enfants ne trouvent aucune résonance dans leur vie, de ce que l'on tente de théoriser à l'école.

L'apprentissage scolaire se fait pour eux dans une situation artificielle. Et les tentatives de reconstitution artificielle ne peuvent en aucun cas bénéficier du statut d'expérience. L'accompagnement à la scolarité doit donc proposer des activités diverses qui vont permettre aux enfants de prendre le temps de faire ces expériences, conditions nécessaires à leur participation au processus scolaire d'élaboration des savoirs. L'enjeu est de proposer aux enfants des situations concrètes et riches, qui seront ensuite transposées lors des situations artificielles qui se présentent à l'école. Les enfants pourront alors bénéficier pleinement de l'enseignement qui leur est prodigué.

### En résumé

#### Ce qui est demandé :

- Un soutien, un accompagnement
- Donner confiance
- De la bienveillance
- Donner un cadre méthodologique
- Améliorer les conditions de travail de l'enfant

#### Ce qui n'est pas demandé :

- Un substitut aux enseignants ou aux parents
- Du bachotage, une répétition systématique
- Une obligation de résultat (meilleures notes)

### Les animations éducatives

« Utiliser le jeu comme outil d'apprentissage »

Les actions mises en place doivent aider les enfants à reprendre confiance en eux, à expérimenter. Elles s'inscrivent dans une continuité et dans une démarche de projet.

Les activités proposées se veulent complémentaires au temps des devoirs. D'arts plastiques, manuelles, d'expressions, de découverte ou d'éveil, ces activités doivent absolument être abordées de manière ludique : par le jeu, l'enfant se construit en même temps qu'il apprend.

Jouer est pour lui un moyen d'expérimenter, de pratiquer, bref, de s'approprier ou de consolider des savoirs en les réinvestissant concrètement.

Le rôle de l'intervenant est de proposer (et de participer à) un projet d'animation élaboré en fonction des critères précités. Comme tout projet, celui-ci devra s'inscrire dans la continuité, être régulièrement évalué, et déboucher sur une réalisation. Un choix entre différentes activités sera ainsi offert aux enfants.

Plusieurs projets collectifs seront mis en place dans l'année avec comme thématique : le jardin pédagogique, découvertes et sciences, journalisme.....

Les projets sont discutés en début d'année avec les enfants afin de définir ensemble les thèmes qu'ils souhaitent aborder.

### *L'accueil des familles*

En tant qu'éducateur principal, les parents sont impliqués dans le parcours scolaire de leurs enfants. Il nous semble important de soutenir l'exercice de la fonction parentale en travaillant le lien parent-enfant. Les intervenants prennent le temps d'expliquer aux parents, le déroulement des séances de l'accompagnement scolaire, les progrès de l'enfant ou les difficultés qu'il peut rencontrer

- En favorisant la participation des familles à la réflexion, la mise en œuvre et l'évaluation du projet collectif et au suivi de l'enfant
- En accompagnant si besoin les familles pour des rendez-vous à l'école
- En associant les parents au fonctionnement
- En proposant des temps d'échange avec les familles sur différents thèmes

### *LE ROLE DE L'ACCOMPAGNANT*

- Suivre, encourager et accompagner la progression des enfants
- Être à l'écoute des enfants - Proposer des actions pour permettre à l'enfant d'acquérir des savoirs, des savoir-faire et des savoir-être et pas seulement des savoirs scolaires
- Aider l'enfant à prendre confiance en ses capacités
- Mettre l'enfant en situation de réfléchir, d'expérimenter et de s'exprimer
- Apporter une aide méthodologique

- Proposer un espace où l'enfant peut essayer, se tromper, recommencer dans un cadre tolérant et bienveillant
- Permettre à l'enfant non pas uniquement de SAVOIR mais surtout de COMPRENDRE ce qu'il apprend
- Amener l'enfant à découvrir son potentiel
- Permettre à l'enfant de solliciter sa mémoire
- Rassurer l'enfant sur sa capacité à apprendre et sur le fait qu'il connaît déjà plein de choses.